

[Text]

pour vous, il n'y a aucun doute qu'il faudrait apporter des amendements à la Loi actuelle qui a établi la Commission de la Capitale nationale. Il n'y a pas que l'attitude de la CCN qui devrait changer.

En ce qui concerne le développement des aspects commercial et industriel du secteur privé, vous m'aviez donné beaucoup d'espoir, monsieur Juneau, à une conférence que vous aviez donnée devant un club social du côté ontarien; vous aviez mentionné que la Commission de la Capitale nationale allait aider au développement industriel de transformation dans l'Outaouais québécois. Est-ce que la Commission de la Capitale nationale a le pouvoir, d'après la Loi actuelle, d'œuvrer dans un tel secteur? Si oui, pourquoi ne l'a-t-elle pas fait jusqu'à maintenant?

**M. Juneau:** La CCN a des pouvoirs limités. Mais beaucoup des projets dans lesquels la CCN est impliquée ont un impact considérable sur le plan commercial ou industriel. Le projet du Carrefour Rideau, par exemple, dans lequel la CCN est impliquée, représente un investissement de \$150 millions; il y a des commerces et bien d'autres choses. C'est donc que cela pourrait avoir un effet considérable sur l'avenir industriel de la région.

La CCN possède dans le centre, ici, les terrains qu'on appelle les *Canlands*. Il y a des gens qui sont intéressés à investir dans ce secteur-là. On peut, selon qu'on agit efficacement ou non, accélérer un développement dans cette région-là qui représente aussi plusieurs dizaines de millions de dollars. C'est donc un autre exemple.

• 1700

**M. Clermont:** Du côté québécois?

**M. Juneau:** Du côté québécois, il y a des investissements très considérables, comme l'investissement dans le réseau routier, lequel peut avoir un impact économique énorme et représente, comme vous le savez, un projet d'à peu près \$300 millions, dont \$150 millions sont fournis par le gouvernement fédéral à travers la CCN. Le projet d'égout, au point de vue de l'emploi et des achats, pourrait sans doute avoir aussi un impact considérable sur la situation économique du côté de Templeton, de Gatineau, etc. Ce sont là des exemples. Le projet des musées dans le ruisseau de la Brasserie, s'il se réalisait, représenterait un investissement d'une centaine de millions de dollars et impliquerait une fréquentation touristique d'à peu près deux millions de personnes. Enfin c'est tout une...

**M. Clermont:** Oui, mais le côté industriel? Il n'y a aucun doute que ce que vous venez de mentionner est très important. Sans doute que ces projets sont inclus dans le montant de \$1,600 millions, mentionné par votre prédécesseur, que le gouvernement fédéral prévoit dépenser pendant le mandat de la Commission de la Capitale nationale dans la région. C'est très bien de penser à Ottawa, à Hull, mais malgré tout le respect que je dois à mes collègues d'Ottawa et de Hull, la population, la ville de Gatineau, se dit, avec raison, que le secteur le plus peuplé de l'outaouais québécois voudrait bien voir aussi certains développements industriels se faire sur son territoire. Vous me dites que, dans le cadre de la loi actuelle, la Commission de la Capitale nationale peut le faire, mais de

[Translation]

current Act which established the National Capital Commission, must be amended. The attitude of the NCC is not the only thing that must be changed.

In so far as development and the commercial and industrial aspects of the private sector are concerned, you led me to hope, Mr. Juneau, at a speech which you made before a social club, on the Ontario side, that the National Capital Commission will support industrial development and change on the Quebec side of the Ottawa Valley. Does the National Capital Commission have the power, under the present Act, to work in this sector? If so, why has it not done so until now?

**Mr. Juneau:** The NCC's powers are limited. But many of the projects in which it is involved have considerable industrial and commercial impact. The Rideau Centre Project, for example, in which the NCC is involved, represents a \$150 million investment; many businesses and other services are involved. It could thus have a considerable effect on the industrial future of the region.

The NCC owns land in what is called the *Canlands*. Some investors are interested in this sector. We could, depending upon how effective we are, accelerate development in that region, which is worth several tens of millions of dollars. This is another example.

**Mr. Clermont:** On the Quebec side?

**Mr. Juneau:** On the Quebec side, there are considerable investments, such as our investment in the roads network, which could have an enormous economic impact, and which represents, as you know, a project of about \$300 million, of which \$150 million were provided by the federal government through the NCC. The sewer project, in the area of jobs and purchasing, could no doubt also have a considerable impact on the economic situation in the Templeton, Gatineau, etc. areas. These are just examples. The museum project at the Brasserie Brook, if it was realized, would represent an investment of \$100 million, and would bring in approximately 2 million tourists per year. In fact, it is a whole...

**Mr. Clermont:** Yes, but what of industries? There is no doubt that what you have just mentioned is very important. No doubt these projects are included in the \$1,600 million amount mentioned by your predecessor which the federal government intends to spend during the mandate of the National Capital Commission in the region. It is all very well to think about Ottawa and Hull, but besides the respect I owe to my colleagues from Ottawa and Hull, the population and the city of Gatineau, is quite right in feeling that the most heavily populated section of the Quebec-Ottawa Valley would also like to see some industrial development on its territory. You tell me that within the terms of the present act, the National Capital